



Fiche technique

SCANDALES À OTTAWA : STEPHEN HARPER A MENTI QUAND IL A PROMIS DE FAIRE LE MÉNAGE

Stephen Harper avait promis de mettre fin à la culture politique du « tout m'est dû » dénoncée par le juge Gomery.

« En tant que premier ministre, je montrerai l'exemple. J'entamerai le processus en vue de trouver des solutions au système en légiférant et en mettant en application la loi sur la responsabilité fédérale – un plan précis, détaillé et crédible pour faire le ménage au sein du gouvernement. Un gouvernement imputable. C'est la première chose que je ferai. Vous ne méritez rien de moins. »

Stephen Harper,
Plateforme éthique du Parti
conservateur, 4 novembre 2005.

Des élections précipitées pour tout cacher

Il a même déclenché des élections hâtives afin d'éviter que la lumière ne soit faite concernant plusieurs affaires qui minent son gouvernement : scandale des « in and out », affaire Bernier-Couillard, gestion de l'affaire Mulroney-Schreiber par son gouvernement, offre financière faite à Chuck Cadman, liens avec des lobbyistes.

Trente-deux mois de scandales conservateurs

Le Parti conservateur de Stephen Harper a accumulé une feuille de route qui témoigne de l'absence de volonté politique de changer la culture politique à Ottawa.

▪ Liens avec les lobbyistes, notamment Michael Coates

Stephen Harper avait promis un gouvernement où « les postes de confiance ne peuvent servir de tremplin pour faire du lobbying dans le secteur privé ». (Discours du Trône, 4 avril 2006).

Pourtant, Michael Coates, le président de la firme de lobby Hill and Knowlton Canada, est le principal conseiller de Stephen Harper pour la préparation des débats des chefs. M. Coates a plusieurs mandats de lobby en cours dont certains impliquent directement le bureau du premier ministre. Comment

Stephen Harper peut-il nous assurer que les intérêts des contribuables primeront sur les intérêts des clients de Michael Coates?

- **« In and out »**

Ayant atteint le plafond des dépenses électorales permises lors de l'élection de 2006 (18 millions de dollars), les autorités du Parti conservateur ont transféré des fonds et des factures du parti vers 67 candidats afin de contourner les limites de dépenses. Ce stratagème a permis au Parti conservateur de « défoncer » le plafond permis de plus d'un millions de dollars.

Pris en flagrant délit relativement à de graves infractions à la *Loi électorale*, le parti de Stephen Harper n'a pas hésité à attaquer l'arbitre en matière d'application de cette loi, le Directeur général des élections. En plus d'avoir le culot de le poursuivre devant les tribunaux, les conservateurs se sont sournoisement attaqués à son impartialité et à son intégrité, alors qu'ils l'avaient eux-mêmes choisi !

- **Financement politique douteux**

Le Parti conservateur de Stephen Harper a admis, en décembre 2006, avoir omis de divulguer la réception de centaines de milliers de dollars au Directeur général des élections.

- **Affaire Bernier-Couillard**

Le gouvernement refuse toujours de faire la lumière sur la liaison compromettante entre Maxime Bernier et une femme ayant entretenu des liens avec le crime organisé. De plus, l'adjoint du ministre des Travaux publics, Michael Fortier, a dû démissionner après que l'on a appris qu'il entretenait une relation intime avec Julie Couillard alors que celle-ci tentait d'obtenir un contrat pour la firme Kevlar. Cette firme désirait accueillir le nouvel édifice fédéral qui doit être construit dans la ville de Québec.

- **Affaire Mulroney-Schreiber**

Le gouvernement a refusé de faire rapidement toute la lumière sur les raisons ayant mené Brian Mulroney à accepter 300 000 \$ comptant d'un lobbyiste et marchand d'armes ayant fait des affaires d'or sous le régime conservateur. Le premier ministre s'est tant traîné les pieds que la commission n'a toujours pas débuté ses audiences publiques. Rappelons que la commission Oliphant devra également enquêter sur la gestion de cette affaire par le gouvernement Harper.

- **Affaire Chuck Cadman**

Le premier ministre refuse toujours d'expliquer ce qu'il entendait lorsqu'il a admis, dans un enregistrement, qu'il avait autorisé son parti à faire une offre financière à Chuck Cadman dans le cadre des négociations visant à convaincre ce député de renverser le gouvernement Martin en mai 2005. Combien d'argent Stephen Harper a-t-il rendu disponible ?

- **Patronage**

Le ministre Flaherty a reconnu avoir octroyé un contrat sans appel d'offres de 122 000 \$ à Hugh MacPhie, un ex-adjoint de Mike Harris. Rappelons que les contrats de plus de 25 000 \$ doivent faire l'objet d'un appel d'offres concurrentiel.

Nominations partisans

Stephen Harper a procédé à des dizaines de nominations partisans à tous les échelons de l'appareil gouvernemental. Rappelons seulement les cas suivants :

- **Elwin Hermanson**, ex-député du Reform Party (1993 à 1997) et ex-employeur de Gerry Ritz, a été nommé par ce dernier à la tête de la Commission canadienne du grain.
- **Léo Housakos**, collecteur de fonds pour le Parti conservateur, a été nommé au conseil d'administration de Via Rail.
- **Michael Burns**, conservateur connu ayant contribué au financement du Parti conservateur de la Colombie-Britannique et de l'Alliance canadienne, a été nommé à la tête d'Énergie atomique Canada par le gouvernement Harper.
- **Gwyn Morgan**, bailleur de fonds conservateur nommé président de la nouvelle Commission des nominations publiques. La nomination a été bloquée par un comité du Parlement dominé par l'opposition.
- **Raminder Gill**, ex-candidat conservateur dans Mississauga—Streetsville, nommé juge de la citoyenneté.
- **Howard Bruce**, ex-candidat conservateur dans Portneuf en 2004 et 2006, nommé au Tribunal d'appel des transports du Canada.

– 30 –

Renseignements : Service de presse du Bloc Québécois
Tél. : (514) 526-3000
www.blocquebécois.org